

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret

« Être élu, c'est une chance »

Après trois mandats de sénateur, Jean-Pierre Sueur ne se représente pas aux prochaines élections départementales et municipales. Il a donc décidé de ne pas se représenter à la mairie d'Orléans (Le 10) à la fin de son mandat en 2026. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il revient sur 42 années passées au service de la collectivité.

■ Après 42 ans d'une vie politique intense, le sénateur Jean-Pierre Sueur, 78 ans, met un terme à sa longue carrière passée à la mairie d'Orléans (de 1983 à 2001) et sur les bancs de l'hémicycle, que ce soit à l'Assemblée nationale (trois mandats en 1981, 1986 et 1993) ou au Sénat (de 2001 à ce jour) mais aussi au Gouvernement comme secrétaire d'État chargé des Collectivités locales (1993-1995). En son, il est le questeur du Palais de Luxembourg, un rôle confié dans l'administration de la Chambre haute. Le dimanche 21 septembre, pour les élections sénatoriales, il espère passer le Rubicon à son successeur, PS comme lui, le maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Christophe Chablon, chef de la liste de gauche.



Le sénateur du Loiret est un fidèle lecteur de notre hebdomadaire.

politique sur tout un territoire de 325 communes, ce qui a sillonnées sans discontinuer.

Vous êtes agrégé de lettres modernes et maître de conférences en linguistique. Quel a été votre parcours académique à l'université d'Orléans, l'école qui vous a permis d'entrer en politique ?

J'ai commencé comme secrétaire national de la jeunesse radicale chrétienne (JRC) où j'ai pris des responsabilités. C'est là que j'ai connu Michel Rocard et j'ai adhéré dès 1960 au Parti socialiste (PS). Après deux années militantes en Tunisie en coopération, je suis arrivé à Orléans en 1962 comme journaliste. De fil en aiguille, je me suis occupé du PS et j'ai été élu responsable de la Fédération socialiste du Loiret. Et puis, j'ai été désigné pour être candidat à l'élection de 1968. En 1969, j'ai rencontré Michel Rocard et j'ai rejoint le PS.

Trois mandats de député, deux fois maire d'Orléans, trois mandats de ministre et enfin sénateur. Vous êtes certainement l'un des hommes politiques français les plus capés de l'histoire. À quel débrouillez-vous cette longévité ?

secondé les Lottins dans la gestion. C'est pourquoi, dans mon dernier bulletin, j'ai écrit « Merci ».

Avec le recul, quelle a été la fonction qui vous a le plus enrichi ?

Que ce soit maître, professeur ou ministre, je les ai tous adorés. En 1981, c'est une chance. Quand quelqu'un est avec dans la vie, il faut se mobiliser. Je n'ai jamais pensé que j'allais faire un travail de sénateur. Les gens du Loiret ont été très importants pour moi. François Mitterrand était celui qui me donnait le ton. Les gens du Loiret ont été très importants pour moi. François Mitterrand était celui qui me donnait le ton.

Vous êtes à l'origine de plusieurs projets d'investissement pour Orléans. Et dans le PS-Union ?

Il y a des projets que j'ai beaucoup défendus comme le tramway et que j'ai beaucoup défendus comme le tramway. Je n'ai jamais pensé que j'allais faire un travail de sénateur. Les gens du Loiret ont été très importants pour moi. François Mitterrand était celui qui me donnait le ton.

sur le plus souvent de la campagne d'un certain nombre de personnages politiques qui peinent leur pays d'origine.

Quel a été votre « meilleur » moment ?

Il y a plusieurs très importants qui a beaucoup joué contre moi, Paul Maron qui était le parrain de la droite dans le Loiret. Il y a été très impliqué dans l'équipe.

Parmi les projets de loi que vous avez portés, quels ont ceux dont vous êtes le plus fier ?

J'ai fait et rapporté au Sénat, le loi n° 100 relative à l'intercommunalité, un certain nombre de lois, la loi de la réforme des pouvoirs locaux. Mais dans mon existence, il y a un très grand, c'est la loi qui de la ville et l'intercommunalité du territoire. J'ai beaucoup réfléchi à ce sujet parce que j'étais maire. En 2001, j'ai publié quatre rapports et un livre sur cette même thématique. Il y a aussi la loi de la réforme de la loi de la commune aux populations supérieures des fonds trois des « biens publics » confiés par la justice française qui sont les

qui m'a battu aux élections municipales de 2001. Il a été de ceux qui ont permis l'adhésion à Orléans avec Serge Groussard. Puis à nouveau, en 2001, j'ai été battu. En revanche, j'ai été très ami avec Jean-Paul Châtel de la loi de la loi. Nous avons eu une capitale européenne. À tel point que dans les négociations, il parlait pour moi et je parlais pour lui.

Vous avez acquis une certaine notoriété quand vous étiez secrétaire de la commission d'enquête sur l'affaire Bédou.

J'ai été membre du conseil dans la rue en 1997 quand j'étais à la tête de la déviation, les gens regardaient les déviations comme un véritable feuilleton. Nous avons enquêté et nous nous sommes, pas une ligne de notre rapport n'a été contestée. Il y avait un étonnement très grand, au plus haut sommet de l'État.

Alors que vous prenez votre retraite, quels sont vos projets ?

Je n'ai pas le temps de répondre. J'ai annoncé en 2017 que je n'irai plus dans les mandats. Il était sage de s'arrêter et je le fais en toute sérénité. Je vais garder les mêmes engagements et les mêmes valeurs. Je soutiens de tout cœur Christophe Chablon. Et comme le Loiret est un département d'équilibre, il serait bon qu'il y ait un sénateur de gauche sur les trois candidats. Et puis je continuerai à m'engager en l'avenir. Tous moments sont déjà pris.

Philippe Ricœur lui a écrit une lettre de félicitation. Et Paul Bureau ?



Jean-Pierre Sueur dans l'hémicycle du Sénat, entouré de collègues.

Jean-Pierre Sueur a donné une interview à Philippe de la Grange et Paul Bureau, pour l'hebdomadaire *Le Courrier du Loiret*, parue dans l'édition du 6 septembre.

>> [Lire l'interview](#)